



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service DOS

Bureau DOS 4 – Action éducative et moyens-non enseignants

Bureau 3014

Affaire suivie par :

Héloïse CICERELLO

Cheffe de bureau DOS4

Holy RAZAKALALAO REY

Gestionnaire DOS4

Tél : 05 36 25 87 68

Mél : dos4.section3@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703

31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 28 mai 2026

Le recteur d'académie de Toulouse

à

Madame, monsieur le chef d'établissement

LP Jean Dupuy (0650041S)

TARBES

Objet : Crédits pédagogiques – programme 141

Référence : Note DGESCO relative aux crédits versés par l'État sous condition d'emploi – 12/07/2024

Madame, Monsieur le chef d'établissement,

La DGESCO a procédé à des délégations d'enveloppes de crédits aux académies, en s'appuyant sur l'analyse des reliquats des comptes financiers des établissements, notamment les crédits globalisés du BOP 141, enseignement scolaire public du second degré et les fonds sociaux du BOP 230, vie de l'élève.

Au plan académique, le volume des reliquats déclarés au 31 décembre 2025 s'élève à 1,7 millions d'euros.

Après prise en compte des effectifs élèves constatés et de la moyenne académique de reliquat par élève, de l'enveloppe académique octroyée et du montant des reliquats de votre établissement, je vous communique le montant de l'enveloppe globalisée qui est attribuée à votre établissement sur le BOP 141 pour l'année scolaire 2026-2027.

	BOP 141
Montant total des crédits pédagogiques alloués (renouvellement des manuels scolaires de 5ème, droits de reprographie, stages en entreprise, carnets de correspondance, prise en charge des frais CNED, etc.).	3 445 €

Cette notification vaut pièce justificative pour l'agent comptable.

Pour le recteur et par délégation,
Pour le secrétaire général empêché,
La secrétaire générale adjointe
Organisation scolaire et pilotage académique

Pascal RIEUX